

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 61/1970 (1970)

**Artikel:** Genève  
**Autor:** Christe, Armand / Dubois, Philippe / Hutin, Raymond  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-115825>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

équipes qui seront éventuellement appelées à réaliser, au fur et à mesure des besoins, d'autres manuels communs. Que les décisions soient prises suffisamment tôt pour éviter des délais trop courts et permettre un travail moins hâtif.

Le deuxième est qu'un même esprit anime les uns et les autres et leur procure un plaisir identique à celui que nous avons éprouvé tout au long de nos rencontres.

Le troisième, enfin, et c'est certainement celui de la majorité des enseignants, c'est que, puisque la réalisation de *Bonjour la vie* a prouvé qu'il était possible qu'une unification se fasse, non seulement au niveau des programmes (ce à quoi s'emploie activement la CIRCE), mais au niveau des manuels, on ne s'arrête pas après ce premier pas. L'Ecole romande n'existera vraiment que le jour où passant d'un canton à l'autre les élèves retrouveront les mêmes livres.

Ce souhait, nous le formons avec beaucoup d'espoir et de ferveur, car c'est l'Ecole romande qui favorisera l'unité d'une région dont Ramuz disait fort justement qu'elle est « une province qui n'en est pas une », mais aussi que la langue qui l'unit est « la plus forte, la plus authentique, la plus durable et la plus profonde des parentés ».

FERNAND DUCREST

## GENÈVE

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

*Inspectorat.* — M. Maurice Béguin, inspecteur d'écoles primaires, qui a atteint la limite d'âge légale, a démissionné de ses fonctions le 31 août 1969. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Claude Schenkel, instituteur. M<sup>lle</sup> Georgette Basset, inspectrice d'écoles enfantines, ayant été détachée à l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques dès le 1<sup>er</sup> janvier 1970 afin de mettre au point une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture, c'est M<sup>me</sup> Josette Feyler, maîtresse d'école enfantine, qui a été appelée à lui succéder. En outre, en raison de l'augmentation du nombre des classes de la division enfantine, une nouvelle inspectrice d'écoles a été nommée à cette même date en la personne de M<sup>me</sup> Simone Rey-Bellet, maîtresse d'école enfantine. Enfin, deux nouveaux postes d'inspecteurs ont été ouverts dès le 1<sup>er</sup> septembre 1970: M<sup>me</sup> Marie-Josèphe Besson, maîtresse de méthodologie, a été désignée pour renforcer la direction des études pédagogiques; M. Philippe Aubert s'est vu confier diverses tâches spéciales, notamment le contrôle et le développement des activités parascolaires et l'inspection des classes climatiques; il occupe d'autre part la fonction d'adjoint au service des autorisations d'enseigner.

*Personnel.* — Au nombre de 1193 en 1969, les titulaires de classes atteignent l'effectif de 1260 au 31 décembre 1970. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le pourcentage des maîtres brevetés est en augmentation dans toutes les catégories de personnel: maîtresses d'écoles enfantines, instituteurs et institutrices de classes primaires ordinaires,

personnel des classes spécialisées. Cet assainissement de la situation, qui ne fera que se confirmer au cours des prochaines années, est dû à l'accroissement réjouissant du nombre des candidats aux études pédagogiques: 97 brevets décernés en 1969, 92 en 1970; 158 inscriptions nouvelles l'an passé, 198 cette année. Ainsi, la campagne intense de propagande à laquelle se livre le département depuis plusieurs années semble être couronnée de succès.

*Elèves.* — La population scolaire des écoles enfantines et primaires ne cesse de croître: 29 389 élèves en 1969, 30 823 au 31 décembre 1970. Toutefois, les statistiques montrent que, si le nombre total des élèves fréquentant les classes primaires va continuer d'augmenter ces prochaines années, en revanche, dans la division enfantine, le plafond semble être atteint. Sous le rapport de la nationalité, il est intéressant de noter la répartition suivante, qui concerne uniquement les classes enfantines: 21 % de Genevois, 34 % de Confédérés et 45 % d'étrangers. L'expérience des jardins d'enfants, qui avait débuté en 1968, s'est révélée concluante et a été de ce fait étendue à de nouveaux secteurs. Parallèlement à cette extension, la direction de l'enseignement primaire, en liaison avec le service médico-pédagogique, a ouvert dès septembre 1969 des jardins d'enfants à l'intention de jeunes handicapés mentaux.

*Enseignement.* — La généralisation progressive et prudente du nouveau programme de mathématique s'est poursuivie. En septembre 1970, toutes les classes de la division enfantine appliquent le nouveau programme, ainsi que 183 classes primaires des degrés 2 à 6. La formule mise au point pour l'encadrement du personnel donne de très bons résultats.

*Moyens d'enseignement.* — L'accent a été porté sur la mathématique. Les maîtresses de la division enfantine ont reçu un guide méthodologique, de même que les titulaires des degrés 2 et 3; chaque élève des degrés 2 à 5 dispose de 3 cahiers d'exercices: « Ensembles et relations », « Numération » et « Opérations »; en 6<sup>e</sup>, les exercices sont élaborés expérimentalement en cours d'année, selon le même procédé qui a été utilisé pour la rédaction des fascicules en usage dans les degrés antérieurs. A côté de cet effort important dans le domaine de la mathématique, il convient de noter les livraisons suivantes, qui concernent la division enfantine: « Exercices préalables à l'apprentissage du langage écrit pour les enfants de 5 à 6 ans », « Trente chansons pour l'école enfantine », « Chansons pour les enfants de 4 ans », « Poésies pour les petits », ouvrages destinés aux titulaires de classes; pour leur part, les élèves de 1<sup>re</sup> année ont reçu en septembre 1970, la plume à réservoir qui n'était remise jusqu'alors qu'en 2<sup>e</sup> année. Dans le secteur primaire, l'éconamat cantonal a procédé à la distribution de « cahiers d'exercices de vocabulaire » en 5<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> année, de « cahiers d'exercices de conjugaison » en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, ainsi que de deux nouveaux manuels de lecture destinés aux élèves du 3<sup>e</sup> degré et fruits d'une heureuse collaboration intercantonale romande: « Bonjour la vie », un choix de textes, et « L'île rose », de Ch. Vildrac, un texte suivi. Le Centre de documentation pédagogique, de son côté, a mis à la disposition des maîtres de nombreux moyens complémentaires d'enseignement, parmi lesquels on peut relever, notamment, les publications suivantes: « Corrigés de géométrie, 5<sup>e</sup> année »,

« Corrigés de géométrie, 6<sup>e</sup> année », « Lecture à haute voix » (réédition actualisée), « Lecture silencieuse » (réédition actualisée), ainsi que, dans la collection des commentaires d'œuvres musicales, « Tableaux d'une exposition », de Moussorgsky, « Boléro » de Ravel et « Dans les steppes de l'Asie centrale », de Borodine.

*Perfectionnement.* — L'effort a naturellement porté sur la mathématique. Comme ces années passées, des cours d'initiation à la mathématique moderne ont été offerts au corps enseignant en dehors des heures de classes; plus de 250 maîtres et maîtresses les ont suivis en 1970. Durant toute l'année, les titulaires chargés d'enseigner les nouvelles notions de mathématique ont été convoqués, à raison d'un après-midi par mois, à un séminaire méthodologique destiné à faire le lien entre les connaissances acquises dans les cours d'initiation et l'application du nouveau programme en classe. A la demande du corps enseignant, la direction de l'enseignement primaire a organisé, en 1969 et en 1970, des séances de laboratoire de sciences centrées sur le nouveau programme, allégé en 1969, et des cours de dessin. Une exposition très réussie de travaux manuels a permis aux maîtres qui l'ont visitée de glaner de précieuses idées qui ne manqueront pas d'enrichir leur enseignement. Enfin, au printemps et en automne, les inspecteurs ont réuni le corps enseignant de leurs circonscriptions afin d'étudier avec lui un thème pédagogique de leur choix.

*Activités parascolaires.* — Ce secteur, qui comprend les classes gardiennes (élèves des degrés 1 à 4), les études surveillées (élèves des degrés 5 et 6), les cours de langue française (élèves ne parlant pas le français) et les cuisines et restaurants scolaires, a poursuivi son développement au cours des deux dernières années: le nombre des cours organisés par la direction de l'enseignement primaire a passé de 231 en 1969 à 290 en 1970, ce qui a permis d'accueillir 1148 nouveaux enfants, soit presque le tiers de plus.

ARMAND CHRISTE

*Directeur de l'enseignement primaire*

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

### *Problèmes généraux*

*L'orientation continue* des élèves suppose une active coordination entre les écoles. Aux nombreuses commissions générales ou spéciales de liaison déjà en activité se sont ajoutées deux commissions chargées d'harmoniser les programmes d'histoire et de géographie.

Aux *Etudes pédagogiques* les 48 candidats de 2<sup>e</sup> année ont obtenu en juin le certificat d'aptitude à l'enseignement, soit 18 provenant de la faculté des lettres, 15 de la faculté des sciences et 15 de la faculté des sciences économiques et sociales. Le nombre des candidats augmente sensiblement: 99 étudiants en septembre, dont 46 en 2<sup>e</sup> année.

L'augmentation ininterrompue du nombre des élèves, ainsi que l'étude et la mise en place de nouvelles structures, de nouveaux programmes et

de nouvelles méthodes ont conduit à un effort tout particulier en vue d'améliorer le *recrutement du corps enseignant*: une brochure d'information a été distribuée aux étudiants de l'université, des avis ont été publiés dans la presse et des affiches placardées dans tout le canton. Près de 400 nouveaux enseignants ont pu être engagés en septembre 1970, dont plus des  $\frac{2}{3}$  formés par l'Université de Genève; parmi les autres, porteurs de titres suisses ou étrangers, 70 se sont établis à Genève à la suite de leur engagement.

Un système bien structuré a été institué pour favoriser la *formation continue* des enseignants: plusieurs groupes de maîtres, déchargés d'heures d'enseignement, se sont constitués en séminaires hebdomadaires de perfectionnement pour la durée d'une année scolaire (langues vivantes et géographie au collège de Genève, français au collège Voltaire, musique au cycle d'orientation).

D'autres groupes dits de recherche pédagogique travaillent dans le cadre d'une école et d'une discipline, en liaison avec les centres de recherche genevois et romands. Il est prévu de publier les résultats de ces études.

Un plan des *constructions scolaires* à effectuer a été établi en collaboration avec le Département des travaux publics. Il prévoit au minimum la construction d'un collège du cycle d'orientation par année, d'un collège de Genève tous les deux ans, et le dédoublement de toutes les écoles professionnelles dans les 10 ans à venir. L'existence de ces lignes directrices facilitera la planification de l'acquisition des terrains.

En septembre 1970, les deux demi-collèges des Voirets et de Sécheron (cycle d'orientation) sont entrés en service, comme prévu.

La plupart des écoles de la division supérieure ont institué un *conseil paritaire* représentant la direction et les maîtres.

Les structures de la *participation des élèves* étant déjà en place, un projet a été établi précisant les formes et les domaines de cette collaboration. Enfin, au collège Voltaire, les maîtres, les élèves et leurs parents ont été consultés en vue de nouvelles dispositions disciplinaires destinées à favoriser l'éducation à la liberté et à la responsabilité.

A la cadence d'une opération par école de division supérieure et par an, les votations en blanc continuent de promouvoir *l'éducation civique*. A l'occasion du XXV<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies, un bon nombre d'élèves ont participé soit à un concours soit à un Forum des Jeunes organisés par un comité genevois.

Introduits au collège Rousseau à la faveur de l'horaire continu, les *cours facultatifs* se sont développés aussi dans d'autres écoles. En attendant la création de nouveaux réfectoires, la diminution de la pause de midi, adoptée par les collèges Calvin et Voltaire, permet de dégager dans l'après-midi le temps nécessaire à ces cours, dont le succès prouve qu'il répondent à un réel besoin d'élargissement de la formation culturelle ou sportive.

### *Ecoles secondaires*

Au *collège de Genève*, une légère réduction de l'horaire des élèves a été introduite, de même que de nouvelles dispositions qui permettent de contrôler les présences tout en assouplissant le système traditionnel. Le première volée de la section artistique a trouvé place au collège Voltaire.

*Le Cycle d'orientation* a continué de procéder à des aménagements pédagogiques susceptibles d'améliorer son efficacité (modifications de programmes, introduction de niveaux en allemand et en mathématique en section générale etc.).

D'autre part, il a étudié une réforme plus fondamentale qui devrait logiquement aboutir à la généralisation des cours à niveaux et à option.

L'*Ecole professionnelle et ménagère* et la section de culture générale du collège Voltaire ont mis sur pied un projet d'Ecole de culture générale dont les trois années d'études permettront d'obtenir un diplôme donnant accès à diverses écoles professionnelles spécialisées.

A titre d'essai, l'*Ecole de commerce* a institué un apprentissage plus fortement scolarisé en faveur des jeunes qui n'ont pas accompli entièrement la scolarité obligatoire. L'étude de la réforme de l'école se poursuit en fonction de nouvelles hypothèses.

Aux *Ecoles techniques*, les écoles de métiers ont créé, entre les voies conduisant au CFC ou au diplôme d'ingénieur-technicien, la possibilité de devenir technicien.

L'*Ecole des Beaux-Arts* est sur le point de déposer son rapport en vue de son rattachement éventuel à l'Université.

Comme l'Ecole de commerce, l'*Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat* s'efforce d'adapter son enseignement pour enrayer la crise de recrutement des apprentis: des cours à niveaux et des cours à option sont offerts à certaines catégories d'élèves.

PHILIPPE DUBOIS

*Directeur général  
de l'enseignement secondaire*

## SERVICE DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

M. Samuel Roller, qui avait assumé la direction du service depuis sa création en 1958, a été appelé à prendre la tête de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques. De ce fait, le service a cessé de bénéficier de l'apport que représentaient les assistants et les étudiants du laboratoire de pédagogie expérimentale.

La recherche portant sur *l'enseignement de la mathématique à l'école primaire* a donné lieu à une expérimentation systématique du projet de programme commun élaboré par la commission intercantonale romande de coordination de l'enseignement. Les résultats enregistrés montrent que les mathématiques modernes, avec une pédagogie adéquate, développent chez l'enfant le raisonnement logico-mathématique, le sens de l'analyse et de la synthèse, l'intérêt pour cette discipline. En étroite liaison avec la direction de l'enseignement primaire, l'information du personnel enseignant a été accrue et des manuels ont été créés. Un effort tout particulier a été consenti pour informer les parents des élèves participant à l'expérience. La construction d'instruments permettant de mesurer l'efficacité de l'enseignement se poursuit.

L'étude relative à la *compréhension de la lecture* chez les élèves du dixième degré est achevée. Elle révèle, quel que soit le type d'école, une

grande disparité entre les élèves d'une même classe dans la capacité de lecture. Les difficultés de lecture constituent un handicap pour un sixième d'entre eux environ. L'extension de l'étude aux cinq dernières années de la scolarité obligatoire montre une nette progression, de la cinquième à la neuvième année. Cette progression, qui paraît fortement liée au développement des structures opératoires de l'intelligence semble justifier la poursuite d'un entraînement à la lecture au-delà de la scolarité primaire.

L'enquête internationale sur la *consultation du dictionnaire* a atteint près de 17 000 élèves de Suisse romande et des pays francophones. D'autre part, une expérimentation effectuée en troisième et quatrième année primaire a permis l'élaboration d'un guide méthodologique pour une initiation à la consultation du dictionnaire.

L'étude des problèmes que pose l'*enseignement de la langue écrite* constitue une préoccupation constante du service qui conduit parallèlement des travaux dans le domaine de la grammaire et de la conjugaison ainsi qu'une comparaison de deux séries de rédactions d'élèves recueillies en 1957 et 1967 dans le but de contrôler l'évolution du langage écrit des écoliers de 9 à 12 ans.

RAYMOND HUTIN

*Directeur a.i. du service  
de la recherche sociologique*

## SERVICE DE LA RECHERCHE SOCIOLOGIQUE (SRS)

Avec deux publications consacrées à l'étude des facteurs sociaux du succès scolaire, la *section recherche* a inauguré la série des « CAHIERS DU SERVICE DE LA RECHERCHE SOCIOLOGIQUE ». Le premier de ces CAHIERS étudie le niveau d'instruction des pères d'élèves en liaison notamment avec la structure de l'emploi au cours des trente dernières années. Quant au second, il traite de la mobilité de carrière des pères d'élèves et montre entre autres que l'instruction initiale ne conditionne pas seulement la couche sociale à laquelle les individus accèdent à la fin de leur période de formation, mais également les chances qu'ils ont, au cours de leur carrière professionnelle, de changer de couche sociale. Les prochaines études dans ce même domaine tendront à dégager l'influence du niveau d'instruction des parents ainsi que de leur mobilité sociale sur le succès et l'orientation scolaires de leurs enfants. La section est en relation avec de nombreux chercheurs qui, en Suisse et à l'étranger, se penchent également sur les rapports entre milieu social et succès scolaire.

La *section statistique et planification scolaire* a publié un recueil de statistiques (Annuaire statistique de l'éducation) qui, par rapport aux publications antérieures du même genre, s'est enrichi de nombreuses tabulations. L'annuaire est produit selon une technique nouvelle: les tableaux statistiques résultent intégralement du fichier électronique des élèves mis au point et géré par la section organisation et traitement de l'information. Ces tableaux sont produits au moyen d'un programme général de tabulations statistiques dans une forme qui permet de reproduire directement en impression « offset » les feuilles qui sortent de l'ordinateur. Le programme général de tabulations a été réalisé grâce à la

collaboration avec l'Institut interfacultaire de calcul électronique de l'Université.

Un recueil de graphiques et de commentaires concernant la *démographie genevoise* a vu le jour. Son objectif est de mettre à la disposition de tous les intéressés, sous une forme facilement lisible, les données essentielles de l'évolution démographique du canton.

En liaison avec le Service des autorisations d'enseigner, la *section organisation et traitement de l'information* a créé un fichier général des établissements privés d'éducation et d'enseignement. Ce fichier, géré au moyen de programmes d'ordinateur, représente un premier pas vers une vision plus claire du secteur d'enseignement privé, y compris les établissements d'éducation destinés aux adultes. Il répondra à des besoins de documentation individuelle et statistique.

Liste des publications récentes du SRS:

J.-N. DuPASQUIER: Etude sur la scolarisation gymnasiale à Genève/S. 69.06.

Walo HUTMACHER: Contribution à l'estimation du nombre des étudiants de l'Université de Genève 1970-1985/S. 70.01.

N. MELIHI: Enquête sur l'orientation des anciens élèves de l'enseignement secondaire supérieur genevois. Volée de juin 1968/S. 70.04.

André PETITAT: La formation des pères. Cahier n° 1 du Service de la recherche sociologique. Juin 1970.

Claire BARTHOLDI: La mobilité professionnelle intracarrière. Cahier n° 2 du Service de la recherche sociologique. Septembre 1970.

SRS: Démographie genevoise. Recueil de graphiques et de commentaires. Juin 1970.

Walo HUTMACHER: Prévisions des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire dans le quartier des Pâquis/S. 70.05.

SRS: Annuaire statistique de l'éducation — Genève/S. 70.06.

WALO HUTMACHER

*Directeur du service  
de la recherche sociologique*

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tout en demeurant fidèle à ses tâches permanentes d'enseignement et de recherche, l'Université doit se transformer pour faire face à une situation nouvelle créée par l'évolution rapide des sciences, l'augmentation du nombre de ses étudiants et l'ensemble des changements qui affectent la société contemporaine.

Cette transformation s'accomplit à différents niveaux.

### 1° Direction — Administration — Structures

Les dimensions de l'Université et l'accroissement de ses charges la contraignent à se doter de moyens d'action plus efficaces. Au cours de 1969,

son organe de direction a été renforcé: il comprend actuellement un recteur et trois vice-recteurs, auxquels s'ajoutent, comme dans le passé, un secrétaire général et, nouveauté importante, un directeur administratif. Des administrateurs sont progressivement adjoints aux doyens dans chaque faculté. Un effort de rationalisation s'accomplit en outre dans toute l'administration. L'organe de direction est assisté par des commissions techniques permanentes — Commission Administrative, Commission de Développement, commission des Affaires Académiques.

Tout le corps universitaire se réorganise selon des structures homogènes. Les facultés sont désormais divisées en sections, grandes unités d'enseignement, celles-ci pouvant être à leur tour subdivisées en départements, définis selon les principaux secteurs de recherche. La section, comportant au besoin un département extérieur à la faculté dont elle dépend principalement, constitue dans certains cas une articulation utile entre deux facultés. Un projet de loi sur les structures universitaires est actuellement soumis au Grand Conseil; une commission parlementaire l'étudie. Après de nombreuses consultations auprès des différents corps constitutifs de l'Université (étudiants, assistants, professeurs), le rectorat a fait connaître son avis aux membres de cette commission, dans un important rapport qui préconise notamment certaine forme de participation et approuve la création d'organes de liaison entre l'Université et la Cité.

### 2<sup>o</sup> *Equipements, locaux*

Bien qu'elle ait récemment occupé les locaux de l'ancien Musée d'Histoire Naturelle, l'Université demeure à l'étroit. Le problème des locaux est un de ses problèmes les plus angoissants. Dans les facultés de médecine et sciences humaines, par exemple, l'espace disponible par étudiant correspond au tiers des normes inférieures fixées dans le rapport Labhardt. En collaboration avec des représentants de différents services de l'Etat, notre Commission de Développement a fait une étude prospective pour évaluer les besoins de l'Université dans les 10 et 20 prochaines années. Il ressort de cette étude que l'Université de Genève comprendra au moins 8000 étudiants en 1980 et 12 000 en 1990, ce dernier chiffre devant être probablement atteint plus tôt. Si l'on tient compte de cette évolution et du volume — d'ailleurs important — des constructions qui sont actuellement prévues, on constate que le rapport surface/étudiant ne se sera pas amélioré dans dix ans, qu'il se sera peut-être même aggravé. Des décisions doivent être prises dès maintenant pour éviter une situation catastrophique dans un proche avenir. Il s'agit de préciser où et sous quelle forme on entend que l'Université se développe, et de réserver au plus tôt des terrains à cet effet. L'étude faite envisage les avantages et les inconvénients de plusieurs solutions: bâtiments universitaires dispersés — bâtiments regroupés en un petit nombre de lieux ou Université compacte — implantation urbaine ou implantation à la périphérie de la ville. La décision devra être prise par les autorités politiques: le rapport qui leur a été transmis fournit des données propres à leur rendre cette tâche possible.

### 3<sup>o</sup> *Enseignement*

Les facultés continuent à renouveler leurs programmes d'études et leurs formes d'enseignement. Signalons que les nouveaux règlements de

licences de la Faculté des lettres, élaborés dès 1968 en collaboration avec les étudiants, sont entrés en vigueur, et font sentir leurs effets dans une diminution sensible du nombre des échecs aux premiers examens. La Faculté de médecine a développé le système des cours intégrés. La Faculté des sciences économiques et sociales a adopté de nouveaux règlements de licences. La Faculté de droit, à la suite d'une réflexion menée avec les étudiants et les assistants, a introduit une réforme profonde de ses plans d'étude, accordant au droit public une importance plus grande que dans le passé, prévoyant un large système d'options, développant le rôle des séminaires, et instituant un contrôle continu, comme complément du du contrôle opéré par les examens traditionnels.

#### 4<sup>o</sup> *Coordination intercantonale*

Les activités des différentes universités suisses doivent être harmonisées.

L'Université de Genève a collaboré aux organes romands et fédéraux de coordination. Voici quelques-uns des problèmes traités à ce niveau.

La Conférence universitaire suisse, en accord avec le Conseil suisse de la science, a reconnu que le nombre des instituts indépendants des universités et soumis à l'article 3 de la Loi fédérale sur l'aide aux universités doit être limité; elle a critiqué la répartition actuelle de l'aide fédérale entre les frais de fonctionnement et les investissements, estimant que la contribution aux frais de fonctionnement est trop faible.

La situation créée par l'insuffisance des places dans les facultés de médecine a retenu l'attention de la Conférence universitaire suisse et de la Conférence universitaire romande; celle-ci a étudié les problèmes qu'implique l'élaboration d'une politique nationale dans un tel domaine et considéré les règles applicables au choix des candidats; elle s'est en outre prononcée en faveur de l'utilisation d'hôpitaux « périphériques » pour la formation des médecins.

La Conférence romande a enfin adopté une importante convention concernant l'enseignement de la psychologie et définissant les tâches respectives des différentes universités romandes dans la préparation des licences et des diplômes de cette discipline.

JEAN RUDHARDT  
*vice-recteur*

## JURA BERNOIS

Le 3 mai 1970, le corps électoral bernois réélisait ses autorités. Dans le cadre de l'élection du Conseil exécutif, M. le Conseiller d'Etat S. Kohler réunissait sur son nom 81 982 suffrages. On nous permettra de relever le très haut degré de confiance que le peuple bernois accorde à ce magistrat, représentant au surplus de la minorité linguistique. Ce fait nous permet aussi de mesurer la grande maturité politique dont le peuple fait preuve.

A travers le magistrat et le citoyen, c'est l'œuvre considérable que M. S. Kohler a accomplie sur le plan des structures scolaires au niveau du